



Ville de  
**Rixheim**

28, rue Zuber - B.P.7  
68171 RIXHEIM CEDEX  
Tél. : 03 89 64 59 59  
Fax : 03 89 44 47 07  
www.rixheim.fr

**SERVICE TRAVAUX**  
st.travaux@rixheim.fr

366 / VOI / 2025

## ARRÊTÉ

### Portant autorisation d'occupation du domaine public rue de Petit Landau

Le Maire de la Ville de RIXHEIM,

Vu l'ordonnance du 1er septembre 1945 portant étatisation de la Police dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2542-2, L 2213-1, L 2213-6 et L 2215-4 ainsi que le Code des Communes,

Vu le décret n° 58-1217 du 15 décembre 1958 relatif à la police de la circulation routière (Code de la route), modifié et complété,

Vu les arrêtés interministériels des 22 octobre 1963, 24 novembre 1967 et 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière, modifiés et complétés,

Vu le Code Pénal et notamment son article R.610-5,

Vu la demande de M. KOCAOZ Ogun en date du 04 décembre 2025

### A r r ê t e :

Article 1<sup>er</sup> : M. KOCAOZ Ogun est autorisé à utiliser le domaine public, rue de Petit Landau, au niveau du n°02F, pour la mise en place d'une alimentation électrique de chantier, par un passage de câble sur chaussée.  
L'indication de l'obstacle sur la chaussée devra être indiqué par des panneaux AK2 « d'os d'âne ».

**Article 2** : A la fin des travaux de rénovation, le domaine public sera nettoyé et remis en état, si nécessaire, par M. KOCAOZ Ogun.

**Article 3** : Ces mesures s'appliqueront du 09 décembre 2025 à la mise en place du coffret définitif de la rénovation.

**Article 4** : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la ville, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg ou via l'application « Télerecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5** : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rixheim,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur Richard PISZEWSKI, adjoint en charge du plan de circulation et de la sécurité de la route,
- Centre technique municipal, 28 rue de Pologne, 68170 RIXHEIM,
- M. KOCAOZ Ogun, 2F rue de Petit Landau, 68170 RIXHEIM,

Fait à RIXHEIM, le 09 décembre 2025

Le Maire :



Rachel BAECHTEL

Publié sur le site internet de la commune de RIXHEIM le 10 DEC. 2025